

PROJET NIGERIA : ACCORD DE LA NNPC

Le Conseil d'Administration de la société nationale nigériane (NNPC) a approuvé, en date du 15 juin 2010, la vente par SPDC/Total/Eni de 45% des droits des OMLs 4, 38 et 41 à SEPLAT (Maurel & Prom 45%), société de droit nigérian.

Le processus final de validation devrait intervenir dans les prochaines semaines.

Plus d'informations : www.maureletprom.fr

Communication :

INFLUENCES

☎ : 01 42 72 46 76

✉ : communication@agence-influences.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris – compartiment A - CAC mid 100 Indice
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**

Prochains rendez-vous :

03/08/2010

Chiffre d'affaires S1 2010, après Bourse